

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
23/06/2022

Nombre de conseillers municipaux
En exercice : 29
Présents : 23
Procurations : 4
Exprimés : 27

OBJET :

FINANCES

**Subvention à l'association
XECCA
(Xarxa d'estudis per a la
cultura catalana)**

Date d'affichage :

2.8.2022

REÇU LE :

02 AOUT 2022

**SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET**

En l'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire du mois de juillet, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents : M. COSTE Michel, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, M. BELTRAN José, Mme MENAHEM Sophie ; Mme BOISDRON Gisèle, Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme OHN Christiane, M. PREHAM Anthony, M. PLANAS Pierre, Mme CAPEILLE Sandrine, Mme BOURDIN Géraldine, M. REDONDO Simon, M. INGHAM John, M. PUIGMAL Patrick, M. PARAYRE Jean, Mme QUER Martine, Mme BOISORIEUX Michelle, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration : M. COSTE Jean-François, conseiller municipal, ayant donné procuration à M. ANGULO José, adjoint, M. BORREILL Philippe, conseiller municipal, ayant donné procuration à M. COSTE Michel, maire, M. BERTHELOT Stéphane, conseiller municipal, ayant donné procuration à M. PREHAM Anthony, conseiller municipal, Mme TORRENT Michèle, conseillère municipale, à Monsieur PUIGMAL Patrick, conseiller municipal.

Absent : PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal ; M. Marti VILA-PASOLA, adjoint (a quitté la séance)

Secrétaire de séance : Mme BOURDIN Géraldine

Madame Maria LACOMBE, adjointe déléguée à la culture présente au conseil l'association XECCA qui a pour objet la promotion et la diffusion de la Culture Catalane. Ses objectifs sont la mise en œuvre d'un réseau de personnes, d'associations, d'institutions publiques et privées pour la promotion et la diffusion de la Culture Catalane.

Dans ce cadre, elle organise notamment la projection d'un cycle de films en langue catalane sous-titrés en français « El cicle Gaudi », au cinéma « le cérétan ».

Madame Maria LACOMBE propose au conseil municipal d'attribuer à cette association une subvention de 1 500 €.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
DECIDE**

à l'unanimité de ses membres présents et représentés

- d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association XECCA (Xarra d'estudis per la cultura catalana).

- dit que les crédits nécessaires ont été prévus au budget.

Fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme
Le Maire de CERET



Michel COSTE

Le Maire de CERET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales